

## Petit tableau synoptique doctrinal

L'Eglise vieille-catholique, en Europe, se trouve principalement confrontée avec l'Eglise catholique-romaine et avec l'Eglise protestante. C'est pourquoi nous limiterons à ces deux seules Eglises le parallèle doctrinal avec l'Eglise vieille-catholique. Avec les Eglises anglicane et orthodoxe, il y a unité sur les points essentiels.

Il n'est pas possible d'exposer intégralement les doctrines des trois Eglises dans ce tableau, mais seulement de montrer en quoi elles s'écartent les unes des autres. C'est sur ces différences que l'accent sera mis ici. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'au-delà de leurs divergences, ces Eglises ont entre elles beaucoup de points communs. Elles ont en commun la foi en Dieu le Père, Créateur, en Jésus-Christ, Sauveur et en l'Esprit-Saint. Cette confession repose sur la foi en la Révélation telle qu'elle nous est attestée par la Sainte Ecriture. La Sainte Ecriture est considérée par toutes les Eglises comme règle suprême, comme source, en quelque sorte, de la foi. La Révélation elle-même est souvent comprise différemment, cependant on est généralement d'accord aujourd'hui sur le fait qu'elle n'est pas une déclaration doctrinale sur Dieu mais Dieu Lui-même se révélant dans ses paroles et dans ses actions (à travers le témoignage de la Sainte Ecriture). Sur beaucoup d'autres questions également, telles que la nature de la Sainte Ecriture, de la Tradition, de l'Eglise, de la justification et de la sanctification, un certain rapprochement s'est opéré au cours de ces dernières années. Pourtant, si l'on approfondit ces questions, on retrouve en règle générale, les vieilles oppositions doctrinales, que nous mentionnons ci-après.

## Source de la Révélation

La source de la Révélation est la Sainte Ecriture et la tradition apostolique primitive, qui s'est terminée avec l'adoption du canon scripturaire du Nouveau Testament (vers l'an 200).

## La Sainte Ecriture

La Sainte Ecriture est le texte de la Révélation, écrit par des hommes, sous l'inspiration du Saint-Esprit et gardé par l'Eglise, par lequel Dieu nous parle dans le témoignage du même Esprit-Saint.

## La Tradition

La tradition doctrinale de l'Eglise *explicite* la Sainte Ecriture. Elle n'en complète pas le contenu. Par la Tradition, l'Eglise nous parle en tant que mère des croyants. C'est pourquoi il faut l'écouter. (Par Tradition, on peut aussi comprendre le témoignage de l'Eglise qui se poursuit à travers les temps par la Parole et le Sacrement. Toutefois, ce n'est pas de cette tradition-là qu'il est ici question, mais seulement de la tradition *doctrinale* de l'Eglise.)

## Le magistère de l'Eglise

L'Eglise exerce son magistère suprême par les conciles généraux. Ceux-ci expriment d'une manière obligatoire pour tous ce qu'est la foi chrétienne à partir du fondement de la Sainte Ecriture et de la tradition apostolique primitive. Il appartient à la communion des évêques de veiller à ce que les bases de la foi soient maintenues. Mais chaque membre de l'Eglise est également responsable de son attachement fidèle à la foi.

La source de la Révélation est la Sainte Ecriture et la Tradition maintenue par le magistère infaillible de l'Eglise jusqu'à nos jours.

La Sainte Ecriture est le texte écrit par des hommes sous l'inspiration du Saint-Esprit et gardé par l'Eglise, qui *contient* la Révélation.

La tradition doctrinale explicite la Sainte Ecriture *et* en complète le contenu sous l'influence du Saint-Esprit. C'est pourquoi l'Ecriture et la Tradition doivent être reçues avec le même profond respect.

Le magistère suprême est exercé par le pape qui, « par lui-même, sans le consentement de l'Eglise » décide d'une manière infaillible et obligatoire pour tous ce qu'est la foi chrétienne à partir du fondement de la Sainte Ecriture et de la Tradition. Sa décision doit être reçue par les fidèles avec soumission.

La source de la Révélation est la Sainte Ecriture seule.

*Certains* : comme I.  
*D'autres* : la Sainte Ecriture est un texte conditionné par l'évolution historique, écrit par des hommes (seulement), et qui parle *de* Dieu et *sur* Dieu d'une manière exemplaire.

*Certains* : comme I.  
*D'autres* : la tradition de l'Eglise est purement humaine. On peut l'écouter mais ce n'est pas une obligation.

*Certains* : le magistère est exercé par les plus hautes autorités de l'Eglise nationale, qui doivent veiller à ce que les bases de la foi de l'Eglise soient maintenues.  
*D'autres* : il n'y a pas de magistère suprême de l'Eglise. L'ultime décision de foi est entièrement laissée à la conscience de chacun.

## Les bases de la foi

Les bases de la foi sont les symboles œcuméniques (le Symbole des Apôtres et celui de Nicée-Constantinople) ainsi que les décisions de foi reconnues par tous (dogmes) des conciles de l'Eglise indivisée du premier millénaire. Les principaux de ces dogmes sont la trinité de Dieu et la nature divine et humaine de Jésus-Christ.

## L'Eglise

L'Eglise est la communauté — visible *et* invisible — des croyants baptisés qui, sous la souveraineté du Christ, sont justifiés et sanctifiés par sa grâce et restent fidèlement attachés aux fondements apostoliques en matière de doctrine, de constitution et de culte.

## Le culte

Au centre du culte dominical, il y a la prédication *et* l'Eucharistie. Les deux sont également nécessaires.

Comme I.  
En ajoutant les décisions des conciles généraux ultérieurs de l'Eglise catholique d'Occident, dont les principaux sont le concile de Trente et le premier concile du Vatican. Le premier (1545-1563) fait une place importante aux règles de foi touchant l'Ecriture et la Tradition ainsi que la justification; le second (1870) à celles concernant la foi et la raison ainsi que la papauté.

L'Eglise est la communion visible des hommes qui sont liés ensemble par la confession de la même foi, la participation aux mêmes sacrements sous la conduite de pasteurs légitimes, et principalement du pape de Rome.

Au centre du culte, il y a l'Eucharistie. On insiste aujourd'hui pour que la prédication soit donnée au culte dominical mais elle n'est pas nécessaire au même titre que l'Eucharistie.

*Certains* : comme I.  
En ajoutant les confessions de foi écrites par les Réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle, dont les principales sont : la Confession d'Augsburg (luthérienne) (1530), le Catéchisme de Heidelberg (1563) et la II<sup>e</sup> Confession Helvétique (1566) (tous deux réformés). On s'y tient fermement au principe de l'Ecriture et de la justification.  
*D'autres* : la foi se fonde sur la seule confession de Jésus-Christ et de son Evangile.

*Certains* : l'Eglise est la communauté des vrais croyants rassemblés sous son chef invisible, Jésus-Christ, communauté dans laquelle la Parole est annoncée dans sa pureté et les sacrements administrés selon la volonté du Christ.  
*D'autres* : l'Eglise est une société humaine qui, en se fondant sur la Bible, est au service de la vie religieuse.

*Certains* : comme I.  
*D'autres* : Au centre du culte, il y a la prédication. L'Eucharistie est seulement célébrée en certaines circonstances particulières (les jours de fête).

## Le ministère

a) Pour que l'Eglise soit à même de remplir sa mission, le Christ lui a donné le ministère par ses Apôtres. Cela est de droit divin. La mission et les pouvoirs (le sacerdoce) en vue du ministère sont transmis par l'imposition des mains sous l'invocation du Saint-Esprit. Les laïcs ont le sacerdoce général des fidèles qu'ils reçoivent par le baptême et la confirmation.

b) Le ministère comporte les trois ordres du diaconat, de la prêtrise (presbytérat) et de l'épiscopat. En vue de l'unité et de la catholicité de l'Eglise, il est lié à la transmission du ministère épiscopal (succession apostolique).

## La papauté

Le pape est le premier parmi les évêques égaux entre eux (primus inter pares). Il a sur les autres évêques et les patriarches la primauté d'honneur et de service qui lui a été conférée par l'Eglise. Sa primauté est de droit ecclésiastique.

Le salut :  
justification et sanctification

Le sacrifice du Christ et sa résurrection nous affranchissent de toute faute et nous font entrer dans l'alliance divine. Nous sommes absous et *justifiés* par sa Parole. Etant justifiés, nous devenons, par le Saint-Esprit, coopérateurs de Dieu et nous pouvons par Lui participer à la vie et à l'action divines (nous sommes sanctifiés). Nous accédons au salut par la foi (à la justification), foi qui se manifeste dans l'amour (dans la sanctification). Au Jugement Dernier, nous serons jugés sur la seule base de la justification.

a) Comme I.

b) Comme I, en ajoutant toutefois ceci que le prêtre est un sacrificeur et que l'évêque, par ses pouvoirs spéciaux, est placé au-dessus du prêtre, tout comme l'était le grand-prêtre dans l'Ancienne Alliance.

La papauté repose sur une institution du Christ et elle est de droit divin. Comme (unique) successeur de l'apôtre Pierre, le pape exerce sur toute l'Eglise une autorité entière et jouit de l'infaillibilité doctrinale.

Sur la base des mérites infinis que Jésus-Christ nous a acquis par son sacrifice, et selon que le Très-Haut les rend efficaces pour nous, nous sommes *remplis* de la justice qui a valeur aux yeux de Dieu. C'est en ce sens que nous sommes *rendus* justes. De cette manière, nous sommes également sanctifiés et rendus capables, avec la coopération de notre volonté libre, d'accomplir de bonnes œuvres et de nous acquérir devant Dieu des mérites qui pèseront d'un poids décisif au jour du Jugement.

a) *Certains* : comme I.

*D'autres* : l'imposition des mains n'est pas une transmission du sacerdoce; elle n'est que le signe et le témoignage que l'élu a reçu le don du Saint-Esprit en vue du ministère et qu'il peut désormais être installé dans le service d'une paroisse.

*D'autres encore* : le ministère est une institution humaine en vue de remplir une mission divine.

b) Le ministère se ramène à celui de la Parole. L'épiscopat est de droit humain. En vertu du sacerdoce universel, chaque croyant est fondé à annoncer la Parole et administrer les sacrements.

*Certains* : la papauté est à rejeter sous quelque forme que ce soit.

*D'autres* : La papauté est une institution humaine qui s'est imposée au cours de l'histoire comme une autorité spirituelle et qui est à considérer comme telle.

*Certains* : comme I.

*D'autres* : sur la base du sacrifice du Christ, nous sommes *déclarés* par Dieu libres de toute faute. Nous demeurons pécheurs, il est vrai, mais la justice que le Christ nous a acquise nous est *imputée* par Dieu. Nous sommes justifiés par la *seule* foi à la mort expiatoire de Christ. Notre sanctification consiste à manifester aux yeux du monde les signes de notre justification par notre obéissance et nos bonnes œuvres ainsi qu'à en rendre grâces à Dieu.

## La vénération des saints

Tous les membres de l'Eglise sont saints par la grâce du Christ. Parmi eux se distinguent ceux qui, antérieurement ont atteint la perfection; on les vénère, on célèbre leur mémoire et l'on a recours à leur intercession pour l'Eglise d'ici-bas.

## Marie

Nous professons la doctrine proclamée dans les Symboles œcuménique et dans le troisième concile œcuménique selon laquelle Marie est la Mère virgine de Dieu. A ce titre, on doit la vénérer (non adorer) et l'aimer.

## Les sacrements

Le sacrement est un signe visible institué par Dieu, signe auquel est liée une grâce invisible. C'est la foi qui rend efficace la grâce du sacrement.

## Le nombre de sacrements

Les sacrements sont le baptême, la confirmation, l'Eucharistie, la pénitence, l'onction des malades, l'ordre, le mariage. Les plus importants sont le baptême et l'Eucharistie.

## Le baptême

Le baptême est le sacrement qui, en communiquant la mort rédemptrice du Christ opère la rémission des péchés et la nouvelle naissance dans le Saint-Esprit.

Comme I.  
Il faut ajouter que l'on sollicite l'aide de certains saints (auxiliaires) pour des besoins personnels.

Comme I.  
Il faut ajouter les deux nouveaux dogmes romains de l'Immaculée Conception (1854) et de l'Assomption corporelle de Marie (1950).

Comme I.  
Il faut ajouter que c'est par leur vertu propre (ex opere operato) que les sacrements produisent la grâce invisible dans les fidèles qui n'y font pas obstacle.

Comme I.

Comme I.

*Certains* : comme I.  
*D'autres* : toute vénération des saints est rejetée.

*Certains* : comme I.  
*D'autres* : rejettent la naissance virgine du Christ.

*Certains* : comme I.  
*D'autres* : l'action des sacrements tient à la (seule) foi de ceux qui les reçoivent.

*Certains* : sont des sacrements le baptême, l'Eucharistie et la pénitence.  
*D'autres* : seuls le baptême et l'Eucharistie sont des sacrements. Parmi les autres sacrements, certains, tels la pénitence, l'ordre, le mariage, sont considérés comme des institutions utiles (voulues par Dieu), d'autres, telles la confirmation et l'onction des malades, comme des inventions humaines.

*Certains* : comme I.  
*D'autres* : le baptême est un signe institué par le Christ, signe par lequel ceux qui croient reçoivent la promesse du pardon et de la renaissance.

## L'Eucharistie

a) L'Eucharistie est un repas sacré par lequel le sacrifice unique du Christ est représenté et actualisé; en recevant ce sacrement, les croyants participent au corps et au sang du Christ.

b) Dans les espèces eucharistiques, le Christ est totalement présent avec son corps et son sang (présence réelle). Qui le reçoit avec foi entre en communion de vie avec le Christ et avec tous les rachetés.

## La pénitence

La pénitence est le sacrement par lequel ceux qui ont la foi et le repentir reçoivent le pardon de tous les péchés commis depuis leur baptême. Ce sacrement peut être administré sous la forme de la confession générale de l'assemblée ou sous la forme de la confession privée devant le prêtre.

## Les fins dernières

Les morts entrent dans un état intermédiaire dans lequel ils sont purifiés par la grâce du Christ. La prescience de ce qui vient produit chez ceux qui ont vécu dans la foi et l'obéissance un état de félicité et de paix, chez les autres, un état de crainte et d'épouvante. Le Christ, qui reviendra à la fin des temps jugera définitivement les morts et les vivants. Il appellera à Lui pour le bonheur éternel les justes transfigurés, Il rejettera les pécheurs impénitents et transformera toutes choses pour établir son Royaume.

a) Comme I.  
Il faut ajouter que l'Eucharistie est un sacrifice expiatoire, par lequel la mort du Christ sur la croix est renouvelée d'une manière non sanglante. Ce sacrifice est offert à Dieu par le prêtre pour obtenir son pardon pour les vivants et pour les morts.

b) Comme I.  
Il faut ajouter la doctrine selon laquelle le pain et le vin sont changés dans leur *subsistance* au corps et au sang du Christ (transsubstantiation).

Comme I.  
En ajoutant toutefois que la confession de certains péchés (graves) doit être faite devant le prêtre pour qu'on reçoive le sacrement (confession auriculaire obligatoire).

Immédiatement après la mort, les âmes des pécheurs impénitents entrent dans un état de totale privation de Dieu et de malheur (enfer). Les autres, avant d'être admis dans le ciel, vont au purgatoire où ils purgent la peine due à leurs péchés. Seuls quelques élus (les saints, les martyrs) vont directement au ciel. Lors de la résurrection générale, l'âme des morts se réunit au corps. Le Royaume de Dieu entre dans son accomplissement.

a) L'Eucharistie est un mémorial du sacrifice unique du Christ par lequel nous sommes sauvés. En tant que mémorial, l'Eucharistie n'est pas en elle-même un sacrifice.

b) *Certains* : comme I.  
*D'autres* : le Christ, qui est dans les cieux, n'est présent dans l'Eucharistie que par le Saint-Esprit.

*Certains* : comme I.  
*D'autres* : la confession est une pratique de direction spirituelle mais pas un sacrement.

*Certains* : comme I.  
*D'autres* : nous ne savons rien d'un état intermédiaire. Les âmes des croyants entrent directement au ciel par la grâce de Dieu, tandis que les pécheurs impénitents sont repoussés par son jugement. Le retour du Christ amènera le Royaume à son achèvement; ce sera essentiellement un Royaume de l'Esprit.